



HAL
open science

Interprétation des restes fauniques dans les tombes protohistoriques du sud de la France

Armelle Gardeisen

► **To cite this version:**

Armelle Gardeisen. Interprétation des restes fauniques dans les tombes protohistoriques du sud de la France. *Archéologie Tarnaise*, 12, pp.211-215, 2002, Colloque en hommage à J.F. Salinier, Pratiques funéraires protohistoriques entre Massif central et Pyrénées, Nouvelles données - Puylaurens (Tarn), 15-16 janvier 2000. halshs-01421592

HAL Id: halshs-01421592

<https://shs.hal.science/halshs-01421592>

Submitted on 2 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pratiques funéraires protohistoriques
entre Massif central et Pyrénées
Nouvelles données



12

archéologie tarnaise



ACTES DU COLLOQUE EN HOMMAGE
à Jean-François SALINIER
PUYLAURENS 15-16 janvier 2000

L'INTERPRÉTATION DES RESTES FAUNIQUES DANS LES TOMBES PROTOHISTORIQUES DU SUD DE LA FRANCE : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Armelle Gardelsen*

Résumé

L'étude du mobilier archéozoologique des tombes protohistoriques nécessite une approche méthodologique rigoureuse. Après la définition indispensable de critères de classification, quatre catégories de dépôts de restes fauniques sont isolées et une fiche de relevé de ces dépôts est proposée. Les premières applications de cette approche aux tombes protohistoriques de la région montrent une pérennité et une homogénéité des pratiques funéraires.

Mots-Clés : archéozoologie, Protohistoire, dépôt funéraire, sud de la France.

1. PRÉLIMINAIRES

Le développement de l'archéologie funéraire dans le midi de la France, a permis, ces dernières années, d'ouvrir et d'enrichir un champ jusqu'alors peu exploité de la recherche archéologique dans le domaine des restes fauniques associés aux sépultures. En effet, si cet aspect du "rituel" a souvent été sous-estimé lors des fouilles anciennes des grands ensembles funéraires, l'amélioration des techniques et des procédés d'enregistrement a fait émerger cette problématique de façon décisive lors des fouilles récentes de tumulus ou de nécropoles protohistoriques en France méridionale.

Un certain nombre de questions ont été soulevées dans la littérature archéozoologique de ces vingt dernières années, questions qui soulignent le problème de la reconnaissance et de l'interprétation des assemblages fauniques issus de tombes. Cette démarche méthodologique qui constitue le préliminaire à toute analyse archéozoologique est d'autant plus cruciale que le sujet est sensible : on aborde en effet, dans ces contextes, la notion de sentiment et même de sentiment religieux touchant la façon dont les sociétés anciennes se sont penchées sur le concept de la mort, du voyage, de l'éternité. Le regard que peut nous offrir l'observation et la compréhension des rituels funéraires nous permet d'appréhender la place de l'animal à travers les composantes ethniques, sociales et culturelles d'une société.

Du strict point de vue du mobilier archéozoologique (ossements et dents d'animaux), il est vite apparu que le processus de dépôt volontaire pouvait relever de plusieurs gestes (Meniel 1989 ; Poplin 1986 ; Vigne 1986) :

a) dépôt dit d'offrande, c'est-à-dire dépôt à caractère viatique, constitué d'une pièce de viande (traduite par la présence de plusieurs ossements en

connexion) dont le sens serait de pourvoir à l'alimentation symbolique du défunt. Ces croyances sont attestées par des textes pour les périodes les plus récentes (Prieur 1986) et on les identifie par extrapolation pour les périodes les plus anciennes ;

b) dépôt d'un ou de plusieurs ossements sans connexion biologique dont l'interprétation est plus aléatoire : dépôts volontaires de pièces isolées, déchets de consommation. Dans ce dernier cas, la tendance va soit dans le sens d'une interprétation liée au repas pris par les vivants lors des cérémonies funéraires, soit dans le sens de dépôts symboliques ;

c) vestiges à caractère intrusif tels que des animaux fousseurs, des contaminations, des ossements introduits par d'autres animaux.

Les interprétations archéozoologiques relèvent d'une démarche analytique au cours de laquelle on reconnaît successivement les différentes espèces animales ainsi que l'âge des individus et les portions anatomiques présentes. Progressivement, on a ajouté à ces critères ceux de la fragmentation et des marques de découpe ou de combustion observées sur les ossements.

La diversité des résultats obtenus en fonction des différents contextes, de leur localisation, ou de leur chronologie, montre que les cas de figure sont multiples et que les conditions de formation et de conservation des assemblages diffèrent selon les sites. Il est donc difficile de proposer une méthodologie unique. C'est pourquoi cette contribution a pour seule ambition de rassembler quelques observations glanées au cours de diverses analyses menées par l'auteur dans des contextes funéraires protohistoriques ou de la période romaine en France méridionale.

* CDAR - UMR 154, Montpellier-Lattes.

On exposera ici quelques critères d'ordres archéologique et archéozoologique indispensables selon nous à la mise en œuvre d'une étude, suivis de propositions de définitions destinées à établir un modèle de classement des cas observés à ce jour.

2. CRITÈRES ARCHÉOLOGIQUES

Les prélèvements des ossements, en particulier en l'absence d'un ostéologue, doivent être accompagnés de relevés en plan ou de clichés photographiques illustrant les différentes étapes de l'enlèvement des os. Ceci permet de retrouver des connexions *in situ* et d'établir de façon certaine le dépôt d'une portion anatomique, le cas échéant. Par ailleurs, un tamisage du sédiment peut compléter le prélèvement à la main, surtout en ce qui concerne les ossements ou dents de petite taille qui auraient échappé à l'œil du fouilleur (sésamoïdes, bourgeons dentaires, dents déciduales). Ces petits éléments semblent parfois sans importance mais la présence de dents peut éventuellement apporter une précision quant à l'âge de l'individu ou quant au nombre minimum d'individus.

Il est également important de repérer la position du dépôt par rapport à l'architecture générale de la tombe et éventuellement par rapport aux autres mobiliers archéologiques présents. Parallèlement, il est bon d'observer, lorsque c'est le cas, sur (ou dans) quel type de support l'offrande est déposée. Enfin, l'archéozoologue s'intéressera également à la nature de l'ensemble du mobilier archéologique de façon à établir, s'il y a lieu, des liens entre l'offrande animale, la nature et la qualité des offrandes, ainsi que le sexe, l'âge et la condition du défunt. La position de l'offrande animale par rapport aux autres éléments mis en place dans la tombe peut également apporter des informations quant aux gestes présidant à la mise en place des dépôts funéraires.

Pour finir, les observations archéologiques doivent être en mesure de préciser le degré de conservation de la tombe et l'homogénéité de son contenu, d'assurer une bonne fourchette chronologique et de témoigner de l'absence de perturbations post-dépositionnelles pouvant être à l'origine de modification des ensembles.

3. CRITÈRES ARCHÉOZOOLOGIQUES

Le premier souci de l'archéozoologue est de contrôler l'appartenance de l'assemblage à la couche sépulcrale (ou à la tombe) ainsi que de s'assurer de l'origine anthropique de la présence animale dans la sépulture. On rejoint en cela les critères archéologiques exposés ci-dessus et en particulier le mode d'enregistrement des données. Les premières étapes de l'étude archéozoologique concernent l'état de conservation osseuse, les éventuels témoins de connexions anatomiques, la représentativité de l'échantillon osseux et l'observation ou non de traces (stries, découpe, coups de dents de carnivores) pouvant induire une modification taphonomique de l'assemblage osseux initial.

En second lieu, les paramètres théoriques classiques d'une analyse archéozoologique sont abordés les uns après les autres, sachant que tous les assemblages fauniques, en fonction de leur nature, ne permettent pas d'atteindre des résultats complets. Tout d'abord, une liste des animaux représentés sera établie. Leur reconnaissance individuelle, à travers l'observation de l'état de croissance des os ou en encore le degré d'attrition dentaire permettra d'évaluer l'âge des animaux à leur mort.

Ensuite, c'est la portion squelettique qui retiendra l'attention, puis la façon dont elle a été séparée du reste de la carcasse, et dont elle a été déposée (la question étant de déterminer si cette portion anatomique comportait encore ses masses musculaires, au moment où elle a été offerte). La procédure de reconnaissance de morceaux consommés ou non est permanente puisque c'est sur cette base que l'on induira la présence d'une offrande viatique par opposition à des déchets de repas. Toutes sortes de traces seront recherchées en surface osseuse : des signes de fracturation intentionnelle (d'origine anthropique ou animale) ou de fragmentation naturelle, des stries de découpe, désarticulation ou décharnement (en fonction de la nature et de la localisation de ces traces), des marques de débitage de carcasse (marques de sciage ou impacts de découpe provoqués par la lame d'un couperet ou d'un outil équivalent), des traces de feu (aspect plus ou moins carbonisé de l'os). Cette dernière remarque est particulièrement importante dans le cas des incinérations où il s'avère que certaines portions animales passent sur le bûcher et d'autres non, ou encore que certains os se retrouvent associés aux restes humains dans l'urne (Gardeisen à paraître).

La nature des offrandes animales étant précisée, on est en mesure d'observer les distributions ou les associations de dépôts mettant en jeu l'espèce, l'âge, la portion, la latéralité du membre déposé de même que la quantité relative des offrandes par structure funéraire.

Enfin l'association répétée ou non de dépôts avec d'autres mobiliers ou avec une certaine catégorie de défunt pourra mettre en évidence des critères de choix attribuables au rituel d'offrande, critères de choix dont la valeur sociale et culturelle pourra être suivie dans le temps et dans l'espace en fonction de la chronologie, du contexte socio-économique des sociétés et également du contexte environnemental au sein duquel ces dernières se sont développées (Gardeisen 2001). A ce titre, la relation avec les données fauniques connues dans les sites d'habitat correspondant est intéressante à établir même si elle se heurte souvent à un problème de base documentaire disponible (Columeau 1992 ; Geddes 1986).

4. PROPOSITIONS DE DÉFINITION

L'exercice qui consiste à classer des assemblages fauniques par catégorie est certainement difficile car il impose de procéder à l'interprétation de l'assemblage en préliminaire et de ce fait il induit une part de subjectivité lorsque les lots ne correspondent pas exactement à la définition.

On l'a vu, un certain nombre de questions doivent être posées quant à la nature des assemblages d'autant plus que les résultats potentiels restent très dépendants de l'état de conservation des restes, du ou des différents traitements subis, de même que des événements post-dépositionnels qui ont modifié ces éléments (géochimie, remaniements, dépôts secondaires, pillages, etc). Il s'agit donc, avant tout, de reconnaître l'agent accumulateur des ossements, homme ou animal. L'origine anthropique et la notion de dépôt sera alors définie par le caractère intentionnel de la présence des ossements, quel que soit le sens que l'on puisse attribuer à ce geste : dépôt symbolique, offrande alimentaire, peau de bête, résidus de repas funéraires, etc.

On proposera ici quatre catégories de dépôts pouvant être observés isolément ou groupés au sein d'une même structure funéraire.

4.1. Dépôt simple

Le dépôt simple est constitué par un vestige isolé : il peut s'agir d'un os ou d'une dent pour lesquels aucun lien d'origine biologique n'a pu être établi avec les autres restes fauniques. Un crâne (ou demi-crâne) sera également considéré comme un dépôt simple. Les cas sont assez fréquents dans les tombes protohistoriques ou gallo-romaines qui livrent des os longs entiers ou encore des éléments du tarse ou du carpe. La présence d'un élément isolé n'induit pas toujours le caractère intentionnel de son dépôt mais peut, à l'aide d'observations archéologiques ou par le caractère répétitif du geste au sein de la nécropole, orienter l'interprétation vers un acte volontaire d'ordre rituel.

4.2. Dépôt spécifique

Le dépôt spécifique se présente comme un ensemble de vestiges osseux ou de portions squelettiques déposés initialement en connexion anatomique, stricte ou lâche, au sein d'un dispositif archéologique reconnu. Il est donc le résultat d'une démarche volontaire, dès la mise en pièces de la carcasse animale, puis au cours de la préparation de la portion et jusqu'à sa mise en place dans la tombe. Comme dans le cas des dépôts simples, on constate que le dépôt spécifique est le résultat d'une démarche souvent reproduite car des dépôts de nature identique sont retrouvés au sein d'une même nécropole. Ce type de dépôt est étroitement associé à la notion d'offrande alimentaire car il correspond souvent à des parties plus ou moins charnues dont les ossements portent parfois les marques de couteau liées à la découpe bouchère, par tranché ou désarticulation. De plus, l'absence de traces de décharnement leur confère un caractère viatique, témoin de ce rituel consistant à offrir une nourriture terrestre pour accomplir le voyage vers l'au-delà.

4.3. Restes de consommation

Les restes de consommation, ou déchets de repas, sont identifiés par un assemblage composé de divers éléments squelettiques, souvent fragmentés et parfois porteurs de stigmates de découpe. Les positions anatomiques respectives

des éléments constitutifs ainsi que leur nature sont à l'origine de l'interprétation, considérant que ces derniers forment le reliquat de ce qui était initialement une portion de viande, ou même, dans certains cas, un animal entier. L'état de conservation associé au caractère épars de la répartition dans la tombe indiquent la désolidarisation des divers organes, ce que l'on attribue à un traitement préliminaire lié à leur préparation puis à leur consommation, sur le même modèle que dans les assemblages osseux domestiques.

4.4. Déchets de découpe

Les déchets de découpe ou de débitage primaire de carcasses comportent des portions anatomiques identifiables sous forme de connexions, complètes ou non, en relation directe avec les premières étapes du traitement à vocation bouchère de l'animal. En général, ce traitement correspond à l'action de l'écorchement et se traduit, en terme d'assemblage archéozoologique, par des restes crâniens, des portions de bas de pattes et des vertèbres caudales sur lesquels on observe parfois des stries courtes et transverses au niveau des articulations carpiennes, tarsiennes, des phalanges, ou encore du museau. Les dimensions réduites des os concernés par ces articulations justifient en partie la perte de certains éléments comme les sésamoïdes et les phalanges distales, en particulier chez les animaux de petite taille.

4.5. Cas particuliers

On regroupe dans cette rubrique les dépôts d'origine animale tels que les oeufs, les coquillages, et les objets en os, ces derniers pouvant également être considérés comme du mobilier de parure, de jeux, ou de décoration. Il est possible en effet que ces objets ne relèvent pas des mêmes processus de dépôt car le rapport à l'animal n'est pas le même. Toutefois, oeufs et coquillages sont également comestibles même si leurs restes ne nous l'indiquent pas toujours de façon certaine (en particulier lorsque ces éléments sont fragmentés).

Enfin, on évoquera ici la représentation animale dans les tombes sans pour autant que l'animal soit présent : c'est le cas des chevaux, dont l'existence est suggérée par un char, des ustensiles d'harnachement, ou bien des chevaux présents ostéologiquement mais hors de la tombe, dans les abords immédiats de cette dernière (Feugère et alii 1995).

5. DE L'OS À L'OFFRANDE

Le processus de reconnaissance de l'offrande à partir d'un os ou d'un assemblage osseux passe par la notion de dépôt. A ce titre, une fiche de relevé archéozoologique a été élaborée dans un cadre plus général de base de données pour l'archéologie funéraire¹. La fiche, conçue par dépôt animal, est destinée à rassembler les informations archéologiques et archéozoologiques nécessaires à la description et à la compréhension de l'offrande. Lorsque des dépôts spécifiques sont reconnus, on a recours à un classement par portions (ou régions) anatomiques (cf. fiche) définies comme telles :

TETE : os crâniens, maxillaires, mandibules, dents isolées, hyoïde.
 AXIAL : vertèbres, côtes, sternèbres.
 EPAULE : scapula.
 BRAS : humérus.
 AVANT-BRAS : radius, ulna.
 CARPE : os carpiens.
 MAIN : métacarpiens, phalanges, sésamoïdes
 HANCHE : sacrum, coxal
 CUISSE : fémur, patella
 JAMBE : tibia, malléole, fibula
 TARSE : os tarsiens
 PIED : métatarsiens, phalanges, sésamoïdes

Les informations sont destinées à être saisies sur ordinateur de la manière suivante :

- espèce animale
 - type de dépôt (NMI = 1)
 - animal entier (80% minimum des restes présents)
 - restes dispersés
 - restes en connexion
 - animal partiel
 - reste isolé
 - restes dispersés
 - restes en connexion
 - inventaire ostéologique par os
 - inventaire par portions anatomiques
 - commentaires
 - restes épars non organisés
 - commentaires
 - oeuf
 - commentaires
 - coquillage
 - espèce
 - commentaire
- âge
- sexe
- trace de feu ou de combustion
- localisation
 - hors tombe
 - tumulus/tertre/dromos
 - autre
 - dans la tombe
 - sédiment
 - contenant (vase, plat, urne, etc...)
 - position relative, topographie de la tombe
 - position par rapport au défunt
 - mobilier associé au dépôt
 - évaluation du risque d'intrusion
 - interprétation du dépôt (simple, spécifique, déchets de consommation, déchets de découpe, autre)

L'os en contexte sépulcral est à ce jour le seul moyen d'appréhender la question de la place de l'animal dans les pratiques funéraires protohistoriques. C'est la raison pour laquelle il est important de ne plus négliger la part des informations susceptibles d'être apportées par les assemblages fauniques. Les tentatives de classification présentées ici, assorties de quelques conseils pour la mise en œuvre d'une analyse archéozoologique en milieu funéraire ont pour seul objet de donner quelques idées majeures relatives à l'analyse archéozoologique en contexte funéraire.

La mise en catégories dites de "dépôts" n'est certainement pas encore idéale mais son élaboration repose sur l'étude de plusieurs ensembles funéraires de l'âge du Bronze à la période romaine, c'est-à-dire sur des faits archéologiques : il ne s'agit donc pas d'une classification théorique mais du résultat de l'observation répétée, dans des sites différents, de gestes plus ou moins similaires. Bien entendu, on s'aperçoit parallèlement de la diversité des cas de figures : certaines tombes ne présentent qu'un seul type de dépôt, d'autres, plus complexes, les cumulent, sans pour autant que le matériel associé ne l'explique. Parfois, c'est à la notion de richesse et de statut social du défunt supposé élevé, que l'on se réfère pour interpréter une tombe mais il s'agit d'une notion toute relative : telle tombe sera riche en offrandes animales et pas en vases, outils, armes, bijoux ou objets, tandis que telle autre tombe ne comportera aucun reste animal.

Enfin, à titre d'avertissement, on soulèvera le problème que pose l'interprétation de dépôts simples dans le cas de restes isolés et parfois nombreux dans une structure : c'est en particulier le cas des tumulus des grands Causses (Gardeisen, 2001). L'origine anthropique de leur présence est difficile à certifier, de même qu'aucun argument ne permet d'affirmer que celle-ci soit strictement d'origine intrusive. Dans le cas de cette étude, le parti a été pris de les considérer *a priori* comme des dépôts d'origine anthropique.

L'avenir de cette recherche repose donc sur des actions concertées entre archéologues, anthropologues, archéozoologues, et aussi paléobotanistes. Le croisement de l'ensemble des données funéraires potentiellement acquises par ces disciplines est le seul moyen d'aborder le plus précisément possible tout le déroulement des cérémonies funéraires et, au-delà, de mieux définir les sociétés anciennes.

6. QUELQUES TENDANCES

Grâce à des travaux récents ou en cours, il est possible de tracer une première ébauche de ce que pouvaient représenter les offrandes animales dans les nécropoles protohistoriques du midi de la France. Les données répertoriées au sein des tumulus des grands Causses (Gardeisen, 2001) rejoignent en partie celles observées dans les Garrigues languedociennes pour la fin de l'âge du Bronze et le premier âge du fer (Gardeisen, 2001, Columeau in Dedet 1992). Les dépôts y sont dominés par les ovins-caprins et se matérialisent essentiellement sous la forme de dépôts simples. Le spectre faunique des Garrigues se réduit aux principales espèces de la triade domestique classique alors que équidés, chiens et oiseaux complètent la liste sur les Causses du Gévaudan et rejoignent en cela les nécropoles castrales dans le Tarn (Gardeisen à paraître). Les espèces sauvages tels que les cervidés sont présentes dans les tumulus de Garrigues languedociennes mais en assez faibles proportions. Les nécropoles de la plaine languedocienne livrent quant à elles des assemblages fauniques plus proches des restes de consommation d'origine domestique (Geddes 1986). A Mailhac (Aude), il se dégage une répartition des restes fauniques en fonction du format de l'animal et du sexe du défunt (Taffanel, Taffanel et Janin 1998). La présence de dépôts simples d'os longs d'ovins-caprins et en particulier d'humérus y est bien attestée mais les dépôts spécifiques en connexion manquent (Geddes 1986). La nécropole du Peyrou à Agde fournit quant à elle de nombreuses portions

de cuisses de petits ruminants (dépôts spécifiques) mais aussi des dépôts simples. Au tumulus de Dions (Gard), c'est un dépôt spécifique fait de plusieurs portions d'un veau d'environ un an qui a été retrouvé (Gardeisen 1998).

Les choix réitérés d'offrandes uniques faites d'os longs de bovins ou d'ovins-caprins sur plusieurs nécropoles semblent ici indiquer un rituel commun. La dominance générale des animaux domestiques et des ovins-caprins en particulier au début du premier âge du fer semble maintenant être un fait attesté alors que le choix de l'animal a tendance à se tourner vers les porcins au cours du second âge du fer et de la période gallo-romaine. Cette dernière période voit également le nombre d'offrandes de volatiles augmenter de façon significative.

Il est possible d'observer globalement et en diachronie un certain nombre de tendances mais les comparaisons synchroniques sont plus délicates, malgré des points communs évidents. Les variations sont sans doute à mettre sur le compte de pratiques adaptées à chaque situation ou à chaque défunt.

Le tumulus de Roumagnac livre par exemple un dépôt légèrement dominé par le porc et constitué par une connexion de patte postérieure droite (du tibia au métatarse) alors que le mouton est représenté, fait exceptionnel, par une portion de rachis cervical découpé sagittalement (Gardeisen 1993).

BIBLIOGRAPHIE

Columeau 1989 : COLUMEAU (P.) - Nécropole du Peyrou, Offrandes alimentaires, Etudes de vestiges animaux. Paris, 1989, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, suppl. 19, p. 473-478.

Columeau 1992 : COLUMEAU (P.) - Etude de la faune. In : DEDET (B.) - Rites funéraires protohistoriques dans les garrigues languedociennes, approche ethno-archéologique. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, suppl. 24, p. 473-478, Paris, CNRS, 1992.

Feugère et alii 1995 : FEUGÈRE (M.), GARDEISEN (A.), MANNIEZ (Y.), MONTEIL (M.), VIDAL (L.) avec la collaboration de F. Brien-Poitevin, Bui Thi Mai, M. Lejeune et M. Sternberg - Un espace funéraire du deuxième quart du premier siècle avant J.-C. : le Mail romain, Nîmes, Gard. *Gallia* 52, p. 165-204, Paris ; CNRS.

Gardeisen 1993 : GARDEISEN (A.) - Etude de la faune. In : GRUAT (P.) - Le tumulus 1 de Roumagnac en Aveyron. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 16, 1993, p. 216-217.

Gardeisen 1994 : GARDEISEN (A.) - Etude de la faune des tombes 1, 2, 3, 5 et 6 de la nécropole d'Ensérune (Hérault). *Etudes Massaliètes*, 4, 1994 p. 226-229.

Gardeisen 1995 : GARDEISEN (A.) - Premiers résultats archéozoologiques de tombes des troisième et premier siècles avant J.-C. en Languedoc. In : *Homme et animal dans l'Antiquité romaine*. Actes du colloque de Nantes 1991, Centre de Recherches A. Piganiol, Tours, 1995, p. 115-129. (Caesariodunum, Hors série).

Gardeisen 1998 : GARDEISEN (A.) - Tumulus de Dions-Pontel (Gard) : un dépôt d'offrandes alimentaires des VIII-VIIèmes siècles avant notre ère. In : DEDET (B.) et alii, *Le tumulus du premier âge du fer à Pontel (Dions, Gard)*. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 21, 1998, p. 109-131.

Gardeisen 2001 : GARDEISEN (A.) - Des animaux dans des tombes : apports de l'archéozoologie à la connaissance des pratiques

funéraires du premier âge du fer dans les Grands Causses du Gévaudan. In : DEDET (B.), *Tombes et pratiques funéraires protohistoriques des Causses du Gévaudan*. Paris, 2001. (Documents d'Archéologie Française, 84).

Un des caractères communs à ces nécropoles réside dans la rareté des stigmates de découpe ou de préparation des portions animales. Lorsque la présence de stries est établie, les gestes correspondent à la découpe ou la désarticulation des membres en fonction des portions choisies. Les dépôts de type simple ne portent pas, quant à eux, de traces de décarniation : ceci laisse supposer que les offrandes étaient encore porteuses de leurs masses musculaires. Les techniques de cuisson peuvent alors être mises en cause car la préparation culinaire préalable à l'offrande, si elle n'est pas attestée ostéologiquement, n'en n'est pas pour autant exclue.

Malgré une diversité apparente, il ressort de l'ensemble de ces données encore préliminaires une homogénéité culturelle et chronologique qui en dit long sur la pérennité des pratiques funéraires au cours de la Protohistoire dans le sud de la France depuis les contreforts montagneux jusqu'à la plaine côtière languedocienne.

NOTES

1 Cette base de données en cours d'élaboration est réalisée dans le cadre du Thème 10 de l'UMR 154 "Pratiques funéraires de l'époque romaine et de l'Antiquité tardive" coordonné par V. Bel, A. Garnotel et C. Raynaud (Archéodoc).

funéraires du premier âge du fer dans les Grands Causses du Gévaudan. In : DEDET (B.), *Tombes et pratiques funéraires protohistoriques des Causses du Gévaudan*. Paris, 2001. (Documents d'Archéologie Française, 84).

Gardeisen à paraître : GARDEISEN (A.) - Restes animaux dans les nécropoles protohistoriques de la région de Castres (Tarn, France). In : *Les nécropoles à incinérations de la région de Castres (Tarn)*. Projet collectif de recherche Programme P16 (Le monde des morts, nécropoles et cultes associés).

Geddes 1986 : GEDDES (D.) - La faune en contexte sépulcral : le cas de la nécropole du Moulin à Mailhac (Aude). *Anthropologie physique et Archéologie*, Paris, CNRS, 1986, p. 305-308.

Meniel 1989 : MENIEL (P.) - Les animaux dans les pratiques religieuses des gaulois. In : *L'animal dans les pratiques religieuses : les manifestations matérielles*. *Anthropozoologica*, numéro spécial, 1989, p. 87-108.

Poplin 1986 : POPLIN (F.) - *Introduction aux animaux et aux végétaux du séjour des morts*. *Anthropologie physique et Archéologie*, Paris, CNRS, 1986, p. 281-287.

Prieur 1986 : PRIEUR (J.) - *La mort dans l'Antiquité romaine*. Ouest France Université, 1986, 222 p.

Taffanel et alii 1998 : TAFFANEL (O.), TAFFANEL (J.) et JANIN (T.) - La nécropole du Moulin à Mailhac (Aude). Lattes 1998, 393 p., *Monographie d'Archéologie Méditerranéenne*, 2.

Vigne 1986 : VIGNE (J.-D.) - Le problème de l'interprétation des restes de repas en milieu funéraire vu au travers des ensembles fauniques de deux sites stratifiés : Can Pey (Montferrer, Pyrénées-Orientales) et Capula (Lévie, Corse). *Anthropologie physique et Archéologie*, Paris, CNRS, 1986, p. 311-324.